

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant, Deux tableaux
attribués à Gabriel Metzger, offerts
en Don par M^r Berthold Buschardt,
à Berlin

N. 3495

NUMÉRO

DATE

I. 6.

ANALYSE.

D'ORDRE.

DE LA PIÈCE.

M^r Berthold Buschardt. Don de 2 tabl. att. à Gabriel Metzger.

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE

Bruxelles, le

3 janvier 1901

Administration
des Beaux Arts

Cher monsieur Van Mons,

On me demande si M.

Berthold Burcharde de Berlin
a fait à nos musées des libé-
ralités et lesquelles ? Il me paraît
utile d'avoir une prompt réponse.
Merci d'avance des renseignements
que vous pourrez me donner, et
bien à vous,

Edouard

Brun. 8 Sept. 1893

M^r Berthold Buschardt

Postdamcstrasse. 1

à Berlin

3495
numéroté

M^r le Baron de Haullwilly
nous a fait remettre le dessin
de feu M^r Menges qui vous
avait bien voulu offrir un don
pour la Collection de l'Etat.

Nous avons l'honneur de
vous informer que M^r le Ministre
de l'Intérieur & de l'Instruction
publique vient de nous
autoriser à accepter ce dessin
et nous charge, elle, de vous
adresser des remerciements
en son nom pour votre
obligeante intervention.

Veuill. elle agréer l'assurance
de nos sentiments très distingués.

Le Secrétaire
BKH

Le Président
C. E. Tetsu

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 3495

3495

Bruxelles 8 J^h 1893

A Monsieur le Baron
de Stallerik
Conservateur en Chef
des Musées Royaux des
arts des sciences & des lettres
Bruxelles

Vous avons l'honneur
de vous faire soumission
par le Gouvernement
Royaume à autoriser à
accepter, pour le Collège
Royal de l'Etat, le
dessin de M. Menzel.
(offert en don)
par M^{re} Buschardt
par votre obligeante intervention.

~~a bien voulu nous~~
~~offrir, en deux fois~~
~~Notre obligation inter~~
~~Messieurs -~~

Vous avons informé
M^r M. Buschart
de cette décision en
le remerciant, au nom
du gouvernement
pour son offre bienveillante
de son -

Truly
Yours
L. L. L. L.
L. L. L. L.
L. L.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION
DES
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 24780

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro
de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Adminis-
tration.

ANNEXE

SOMMAIRE :

Bruxelles, le 31 août 1893.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 3495

Messieurs,

En réponse à votre lettre du 24
août courant, n^o 3495, j'ai l'honneur
de vous faire connaître que vous êtes
autorisés à accepter le dessin de
H. Menzel, offert par H. Buschartt,
de Berlin, par les soins de M. de Phaulville,
pour les collections de l'Etat.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir
bien remercier M. Berthold Buschartt,
au nom du Gouvernement, de sa
généreuse pensée.

Agreez, Messieurs, l'assurance de ma
considération distinguée.

Le Ministre,

J. Ruysschaert

À la Commission directrice des musées
de peinture et de sculpture de l'Etat.

Berlin 24 Août 1893

à Mr. le Ministre de l'Intérieur

3495

M^r. P. Baron de Haanleilly
Conservateur en chef du musée
royal des Arts décoratifs &
industriels, vient de nous
remettre un petit dessin (tête
'étude) de feu M^r. Mengel,
que M^r. Berthold Buschardt
de Berlin, offre en don pour la
Collection de l'Etat.

La Commission d'histoire estime
que cet ouvrage figurera avec
intérêt dans la Galerie des Dessins
du musée moderne & elle vous
 prie, en conséquence, M^r. le Min.
de vouloir bien lui faire connaître
si elle est autorisée à répondre
favorablement aux intentions
généreuses de M^r. Buschardt.

Le Secrétaire
Vik

Le Vice-Président
Luthring

MUSÉES ROYAUX
DES ARTS DÉCORATIFS
ET
INDUSTRIELS.

Bruxelles, le 19 août 1893

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 3495

76°

Remis au receveur

Cher Monsieur,

3495 / M. Berthold Burchard, de
Berlin (1, Potsdamerstrasse), me
fait de transmettre, au musée
de Peinture*, comme don de sa
part, le présent dessin de Menzel.
Ayez la bonté d'en faire part à
la Commission et d'accuser réception
dudit dessin à votre très dévoué
serviteur

Auillénille

* Le don m'a été fait d'une façon
générale; mais je suppose qu'il con-
vient plutôt au musée de peinture.

3495

Reçu des Musées Royaux
de Peinture et de Sculpture
une caisse renfermant un tableau
d' Isaac Moucheron, accompa-
gnant une lettre adressée à
Monsieur le Baron de Haullerille,
Conservateur en chef des Musées
Royaux des Arts décoratifs &
Industriels. —

Bruxelles, le 22 Juin 1893.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
3495

Brinpaute

Brux. le 22 Juin 1893

M^r le B^{on} G. Haullvillier,

Conservateur en Chef des
Musées royaux des Arts décoratifs
et industriels.

La Commission Directrice
a examiné le paysage d'Isaac
Mouckeron que vous nous
en l'obligance de nous faire
~~parvenir~~ parvenir de la
part de M^r Berchardt, de
Berlin, lequel exprime le désir
d. l'offrir en don aux Musées
de l'Etat.

Nous avons l'honneur de
vous informer, M^r le Conservateur
en chef, que la Commission
étant devant déclarer l'acceptation
de ce tableau qui indépendamment
- ment de son mérite artistique
de conservation se lui a point
peut présenter une valeur
artistique suffisante pour
figurer dans la Collection
du Musée national.

3495
inscrit

Pour rendre bien, M^r le
Conservateur en Chef, être
notre interprète auprès de
M^r Bercharot pour le remercier
en notre nom de sa bienveillante
disposition à l'égard du Musée
de Brumelles & lui remettre
le tableau en question qui
accompagne la présente.

Pour vous prouver, M^r le
Cons^r en Chef, d'agréer &c
Le Président

Le Secrétaire
M^r



MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION
DES
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 24731

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro
de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Adminis-
tration.

ANNEXE
SOMMAIRE.

Bruxelles, le

19⁴ juin 1893.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 3495

Messieurs,

Comme suite à votre lettre du 14 juin et,
j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai approuvé
le sentiment qui y est exprimé relativement au ta-
bleau de Monheim offert en don par M. Burchard.
Il est évident que le Gouvernement ne peut être
tenu d'accepter, pour ses collections, des œuvres
d'une médiocrité indiscutable.

Agreez, Messieurs, l'assurance de ma consi-
dération distinguée.

Le Ministre,

J. B. Ruyter

3495
inscrit

A la Commission directrice des Musées de peinture et de
sculpture de l'Etat.

Brux 14 Juin 1893

à Mr le Ministre De l'Intérieur
3^e

3495

inscrit

Nous avons reçu par
l'intermédiaire de Mr le Baron de
Heuvelink, Conservateur en Chef
des collections royales des arts décoratifs
et industriels, un beau paysage
d'Isaac Muncherun, que
Mr Burckhardt de Berlin offre
en don au Musée de l'Etat.

La Commission d'histoire
ne s'est pas montrée favorable
à l'acceptation de ce tableau
de qualité médiocre, dans l'état de conservation
laissez à désirer, qui porte

Il est à remarquer en outre
que les ouvrages de cet artiste
ont peu de valeur.

des traces de restauration #
Nous avons commencé
d'honneur de vous proposer
à Mr le Ministre de ne pas
accueillir l'offre de Mr
Burckhardt & de vous proposer
de vouloir bien nous faire

234.

connaître, le plus tôt possible
la décision que vous jugerez
devoir prendre à ce sujet.

X Lgr.

~~Le Président~~

Le Président

L. Létour

Le Secrétaire

JK

X voyez par tout ce que je me suis
donné la peine de vous en dire
notre avis, Nommer le Ministre
que le tableau offert, ^{en don} au Musée
ne puisse être ~~accepté~~ accepté
qu'à la condition d'avoir un
mérite suffisant pour y figurer
honorablement.

Bruxelles, le 2 Juin 1893

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 3495

Monsieur le Secrétaire,

3495
Musées

Pour satisfaire au désir de Messieurs les Membres de la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture, j'ai examiné le tableau désigné par votre lettre du 28 Mai 1893, n° 3495, et déposé dans la salle des réunions.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous faire savoir que je considère cette toile comme une production de J. Moucheron, peinte pendant son séjour en Italie.

Elle laisse à désirer sous le rapport de la conservation, le ciel et la partie droite du terrain sont en assez bon état, les arbres de la partie gauche et les plantes sont restaurés.

Ces tableaux de ce maître ont peu de valeur; celui-ci n'atteindrait pas 200 francs, en vente publique.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Victor Le Roy

Monsieur Victor Sténon, Secrétaire de la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 3495

Brux. 28 mai 1893

M^r P. Le Roy,

Comm. Expert des Mon. Nat.

3495

invité

La Commission vous prie
de vouloir bien lui faire connaître
votre appréciation sur l'authenticité
l'état de conservation & la valeur
d'un Paysage de M^r Verelsteden
déposé dans la Salle de ^{ses} réunions
~~de la C^o Dir~~ au Palais des Beaux-Arts
et gr.

par la C^o Dir.
Le Secrétaire
V^o

MUSÉES ROYAUX
DES ARTS DÉCORATIFS

ET
INDUSTRIELS.

N^o

3495

inven

Bruxelles, le 24 mai 1893

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 3495

Mon cher monsieur Sténou,
M. Burchardt, de Berlin, nous
offre le tableau que je vous
présente.

Je ne sais trop s'il vaut. Il
a été repeint, je pense.

Avant qu'il en soit demandé
à la Commission si elle en
vaut d'acheter la honte de
donner avis à votre des.

Très dév.

Hauller

M. Sténou, au musé de
peinture.

Reçu des Musées royaux de Peinture & de
Sculpture deux caisses renfermant chacune
une copie d'après des tableaux de Mezyu, offertes
en don aux dits Musées par M^r Berthold Buschard.

Bruxelles, le 27 Octobre 1892.

F. Couplet

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N^o 3495

N° 3495

Brux. 27 Oct. 1892

M^r le Baron De Haullwille
Conservateur en Chef
Du Musée royal des
Arts décoratifs & industriels
au Parc du Cinquantenaire

M^r le Ministre de
l'Intérieur de vient de
nous faire connaître qu'il
a pourvu, accepté pour
le Musée des Arts décoratifs
et industriels les deux copies
d'après des tableaux de Meissner,
offertes en Don par M^r
Berthold Busschardt, de
Berlin.

Nous avons eu l'honneur
d'en informer, M^r le Conservateur
en Chef, de vous faire parvenir
ces deux peintures et d'af

non pro d'agru l'up.
De Su C. l'iu clut.

De C. d'or.

De S. l'iu clut.

De S.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION
DES
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 24573.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 26 octobre 1892.

Vers. Ugente

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 3495

Messieurs,

En réponse à votre lettre du 18 courant, n^o 3495, j'ai l'honneur de vous faire connaître que le Gouvernement accepte les deux tableaux attribués à Meitzner qui lui sont offerts par M. Berthold Buschardt de Berlin.

Ces tableaux seront provisoirement placés au Musée des Arts décoratifs avec les autres copies d'après les maîtres anciens, en attendant que la collection puisse être réunie dans un local spécial. Veuillez, en conséquence, donner des instructions pour qu'ils soient envoyés au Musée des Arts décoratifs.

Je crois devoir faire remarquer à ce propos que la décision à prendre en cas d'offre gracieuse de ce genre, doit émaner du Gouvernement et que la Commission consultée sur l'opportunité de l'acceptation émet son avis et ne doit point statuer définitivement.

Le Ministre,

J. Burlet

A la Commission directrice des musées
de peinture et de sculpture de l'Etat.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 3495

Bruxelles 1881 1899

A Monsieur le Ministre
de l'Intérieur & de
l'Instruction publique
Bruxelles

3495

Monsieur le Ministre
J'ai l'honneur de vous faire con-
naître que j'ai reçu, par l'entremise
de M. le Baron de
Faulxville, deux
tableaux n° que M.

attribués à Meyer,

avait l'intention

Berthold Burchard
d'offrir de Berlin ~~offre~~ (proposant
d'offrir ~~offerts~~) en deux
par les Collections
de l'Etat.

Il résulte de l'exa-
men de la Commis-
sion Directrice —
et son appréciation
s'est trouvée con-
firmée par l'avis
de l'expert du
Musée, consulté à
ce sujet — que les
tableaux dont il
s'agit, sont deux
Copies^{##} — Lesquelles
pourraient, ^{par conséquent} ~~par suite~~,
figurer dans la
Collection du Musée.

d'œuvre ^{connue du maître} ~~de l'école de l'école~~
auquel ils sont attribués.

Nous avons informé
M. le Barre de l'avis
de la ~~Commission~~ ^{résolution prise par}
la Commission, &
Nous l'avons prié
de vouloir bien
(en notre nom)
remercier M. Ber-
thold Burchard
pour ses intentions
d'offrir au Musée les
dits tableaux.
Le Président
Le Secrétaire D. G. Létour
D. G.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 3495

3495

Bruxelles 1882

A Monsieur le Baron de
Knullerich

Conservateur en chef
du ^{Royauté des} Musée de ~~Paris des~~
arts décoratifs & industriels
~~Cinq cent cinquante~~

Bruxelles

attribués à Metz,

Monsieur le Baron,
Je vous fais connaître
que la Commission
directrice a examiné
les deux tableaux
que vous avez en l'hon-
neur de nous
envoyer de la part
de M^{re} Berthold Burchard
à Berlin,

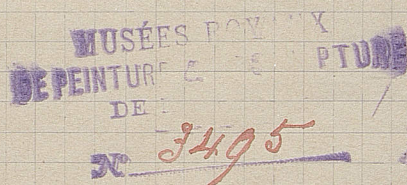
a bien voulu
lequel ~~neut~~ ~~bien~~ offrir
d'en faire don pour
les Collections de l'Etat
d'avis de la Com-
mission n'a pu
être favorable à l'ex-
ception de ces
tableaux, qui sont
deux Copies, & ne
pourraient par ^{conséquent} ~~seules~~
figurer dans les
galeries des Musées
^{anciens.}
~~de peinture~~ -

Mais vous priant,
Messieurs les Conservateurs
en Chef, de vouloir

x Ce que M. Berthold Burchard
ignore certainement
d'après son allusion de Diderot,
d'après comme du maître

Bien remercier en
votre nom, M.
Berthold Burchard
de ses intentions
généreuses, auxquelles
les Nos Nos
plaisons à rendre
honneur, et Nos
vous serons obligés
de nous faire con-
naître où il y
a lieu d'envoyer
les deux tableaux
dont il s'agit -
Veuillez p.
Le Président
Le Secrétaire
J. L. L.

Bruxelles, le 10 Octobre 1892



Monsieur le Secrétaire

Pour satisfaire au désir de Messieurs les Membres de la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture, j'ai examiné au Musée les deux tableaux désignés par votre lettre du 5 Ct, et représentant un marchand et une marchande de gibier.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que ces deux panneaux ne peuvent être attribués à Gabriel Metz. Ce sont deux anciennes copies ne manquant pas de mérite, mais incorrectes de dessin, surtout dans les mains, et dont l'exécution est sèche et ne rappelle en rien le faire toujours si moelleux de Metz.

Ces deux tableaux ont été récemment nettoyés par le procédé Pettenkoffen.

J'estime leur valeur à deux mille francs.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Victor Le Roy

à Monsieur Victor Stenon, Secrétaire de la Commission directrice des Musées royaux.

N° 3495

Brux. 5 Oct. 1892

à Mr. V. Le Roy
Commiss. Imp. des Musées
roy. de Belgique &c

3495

La Com. Dir. veut bien lui ^{faire} connaître votre
avis sur l'importance ^{la valeur} de l'état de conservation de deux
tableaux : Marchand & Marchande
de Gibier, attribués à Gab. Metzger.
Les mêmes sujets & par le même
maître sont au Musée de Dresde.
Les deux tableaux sont déposés
au Palais des Beaux-Arts.

La Com. se réunira lundi
10 Octobre elle vous s'adressera
obligée de vouloir lui adresser
votre rapport avant d'heure de la
réunion.

Tr. gr. etc, V^e
Le Secrétaire
J. H.

MUSÉES ROYAUX
DES ARTS DÉCORATIFS
ET
INDUSTRIELS.

Bruxelles, le 4 oct. 1892

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 349 / Mon cher ~~M. Stienou~~ Stienou,

Je vous envoie les deux tableaux ci-joints de la part de M. Berthold

Murhardt, qui en fait don à l'Etat belge. Le donateur les attribue à Metz.

S'il en est ainsi, vous ne m'enquierez pas de vous en réjoindre et d'exprimer votre satisfaction au généreux allemand, qui demeure à Berlin, 1, Potsdamer-Strasse.

Votre dévoué
Haullenberg

M. Stienou, secrétaire de la
Commission du Musée de peinture
Bruxelles.



abs. B. Burckhardt Berlin
Verlammung A

Ohne Verbindlichkeit f. d. Eisenbahn

H. Milchsack
Expedition & Commission

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 3495



Stempel
der **Empfangs-Station**
Timbre du bureau d'arrivée

Frankatur-Vermerk des Absenders

Prescriptions de l'expéditeur quant
à l'affranchissement

Nachnahme Déboursés et remboursement

Baar-
Vorschuss
Déboursés

nach
Eingang
Remboursemen

in Buchstaben
en toutes lettres

B e t r a g
Montant

Spezifikation
obiger
Nachnahme
Détail
des déboursés ou du
remboursement

Station

Frankirt

Ports perçus

NOTE

Désignation des frais

Frachtsatz
für 100
Kilogramm
Taxe par
100 kil.

Zu erheben
Ports à percevoir

<i>M</i>	<i>D</i>	Fres.	cts
----------	----------	-------	-----

Sie empfangen die nachstehend verzeichneten Güter auf Grund der in den Betriebs-Reglements und Tarifen der betreffenden Bahnen beziehungsweise Verkehre enthaltenen Bestimmungen, welche für diese Sendung in Anwendung kommen.

Vous recevrez les marchandises ci-après désignées aux conditions des règlements et des tarifs des chemins de fer intéressés qui leur sont applicables.

[illegible]

Die deklarierte **Gesamt-**
Werthsumme beträgt
Déclaration de la valeur

Die deklarierte Summe des **Interesses an der rechtzeitigen Lieferung** beträgt

Déclaration de l'intérêt à la livraison
en temps utile

in Buchstaben
en toutes lettres

Stempel der Abgangs-Station
Timbre de la Station de départ

Wiege - Stempel
Timbre du pesage

Unterschrift des Absenders
Signature de l'expéditeur

N.B. Die Uebergangs-Stempel sind der Reihenfolge nach auf die Rückseite der Note aufzudrücken.
Les timbres des bureaux de transmission doivent être appliqués à la suite les uns des autres au verso de la lettre de voiture à gauche.

P V 24

BUREAU

MINISTÈRE DES FINANCES.

N° 27297 Déclaration de libre entrée



Le soussigné *De Haullerille*
demeurant à *Angello*
déclare vouloir enlever en exemption de droits
d'entrée, les marchandises spécifiées ci-après, mar-
quées comme en marge, importées de (1) *Prusse*
Westph.

par (2)

Savoir (3)

B B

Doux Canin 21 H

1 *Objets d'art et de*

2 *Collection*

2 tableaux à l'huile

Valon, Deux nœuds

Le

A *Beyala*, le *27* 1892

LE DÉCLARANT,

J. Christiens

Le Receveur soussigné rend la présente déclaration valable, pendant
jours, pour le déchargement, la vérification et
l'enlèvement des marchandises détaillées ci-dessus, arrivées du bureau
d

suyant (6)

n°

art.

Fait le

1892

LE RECEVEUR (7)